



Guyancourt-Aubevoye

1 Avenue du Golf
78288 Guyancourt Cedex
API TCR LOG 0 60

01 30 03 22 93 (Guyan.) 02 32 77 63 09 (Aube.)

06 08 24 23 15 (Guyan.) 06 82 45 48 18 (Aube.)

01 30 03 22 94 (Guyan.) 02 32 77 61 45 (Aube.)

E.mail : tcr.sud@freesurf.fr

Le 24 octobre NUMERO 16

ACCORD LOCAL SUR LES CONGES

MAIN BASSE SUR NOS CONGES

NEGOCIATIONS (acte 2)

Le deuxième acte des négociations a donc eu lieu vendredi 18/10 en vue d'un accord local sur les congés.

Pas de surprise, car le but de la direction est de se calquer le plus possible sur l'accord central ou de s'y rapprocher.

SUD réaffirme comme nous le disons depuis plusieurs mois, que les congés sont notre dernier espace de liberté.

Nous ne bougerons donc pas d'un pouce, sur notre opposition au principe d'une fermeture, quelle que soit la période de l'année et des modalités d'applications (jours de RTT ou de la cinquième semaine)

L'étalement des congés principaux doit se maintenir sur la période de début Juin à fin septembre comme cela existait auparavant.

Que dit l'accord central :

« Dans l'ensemble des établissements et sauf dans le cas d'activités spécifiques, les salariés bénéficient d'une période de prise des quatre semaines de congés du 15 juillet au premier dimanche de septembre . Par accord local, cette période peut être élargie au 1 er juillet et au 15 septembre. »

COUP DE THEATRE !

A la grande surprise des organisations signataires de l'accord central, la direction annonce que les dates retenues pour les congés principaux seront du 15 juillet au premier dimanche de septembre !

La CFDT a pris l'initiative de demander un accord sur les congés, sans réel rapport de forces. L'accord est signé par quatre organisations syndicales, de ce fait, les salariés se retrouvent pris en otages.

Cette situation profite à la direction pour appliquer sa politique de régression sociale .

Votre volonté, malgré un accord au rabais sur les congés peut encore faire pencher la balance de l'autre côté.

Il existe un réel mécontentement sur la question des congés, qui concerne tous les salariés du TCR.

Et donc le syndicat SUD a pris la décision de vous consulter afin de vous donner la parole pour vous exprimer.

Le syndicat SUD vous appelle à répondre massivement à la consultation afin d'exiger le libre choix de vos prises de congés dans la période du 1^{er} Juin au 30 Septembre.

Prime d'établissement ↘ 260 Euros

Si c'est bon pour le mois d'octobre, il reste encore onze mois de l'année à combler ! Mais à intégrer sur le salaire de base.

11 DECEMBRE 2002 ELECTIONS PRUD'HOMALES
SUD/SOLIDAIRES sera présent à ces élections prud'homales au niveau national. Dans le département 78 où nous travaillons, vous aurez donc l'occasion de vous exprimer en votant pour la liste que nous présentons.